

MUSÉE ROYAL
de
PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant une Statue
(L'Ararie) et un Buste ~~offerts~~
exécutés par V. Van Hove
& offerts en Don au Musée par
M. Kayser, à Bruxelles

N^o 1004.

NUMERO
D'ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

1004 Statue et Buste par V. Van Hove. offerts en don par M^r Kayser.

16
15
10
12
10

W

Brux. 247 br 1866

à M^{le} Ministre des
Int^{rs}.

1004.

M^{re} V. Van Hove,

Nous avons l'honneur de
vous informer que les deux
œuvres de Sculpture offertes
en don au Gouvernement par
M^r Kuyser, n'ont point
pu présenter suffi-
samment de mérite pour prendre
place dans nos Collections
et l'on pourroit même
dire qu'elles seroient
plutôt de nature à nuire à la
réputation de ce Statuaire
^{peut le} ~~représenter~~ ^{allier} ~~avec~~ ^{par}
deux figures ~~assis~~ dans
l'exécution desquelles il a
fait preuve de talent.

Nous estimons donc
M^{re} Kuyser, qu'il n'y
a pas lieu d'accepter
la proposition qui nous
a été soumise pour
M^r Kuyser.

Nous joignons ici la
lettre communiquée par
v^{re} dépêche du 25 Mars 1874
N^o 3704 et vous prions
M^{re} le Ministre, d'agréer etc

Le Président

Le Secrétaire

F. Perreye

Direction
DES BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES SCIENCES.

26°
18134

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N° 1004

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la
direction.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Messieurs,

Je me vois de nouveau dans la
nécessité de vous rappeler ma dépêche du 25
Mai dernier, par laquelle je vous priais
de vouloir bien me faire connaître s'il
y a lieu pour le Gouvernement d'accepter
l'offre faite en faveur des collections de
sculpture du Musée, de deux œuvres du
statuaire Victor Van Noye.

J'aime à croire, Messieurs,
que vous apprécierez enfin les motifs de
convenance qui m'obligent à répondre
à l'auteur de cette offre, et il me serait
agréable d'être mis à même de le
faire sans un plus long retard.

Agnez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Pour le Ministre de l'Intérieur,

Le Secrétaire général,
C. Houzeau

À la Commission du Musée royal de
peinture.

Direction
DES BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES SCIENCES.

N^o 3,704.
12134.

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 1004

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la
direction.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Messieurs,

Je dois rappeler à votre attention
ma lettre du 25 Mai dernier, par la-
quelle je vous priais de vouloir bien me
faire connaître si, y a lieu pour le
Gouvernement, d'accepter l'offre faite par
le Sieur Kaysers en faveur des collections
du Musée royal de Sculpture, de deux
œuvres dues au statuaire Vanhove, et
représentant l'une l'Oratrice et l'autre
un buste d'un peintre contemporain.

Agitez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Alfred Delpierre

De la Commission du
Musée royal de peinture.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le

25 Mai

1865.

Direction

DES BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES SCIENCES.

N^o 3404.
12134.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la
direction.

ANNEXE

SOMMAIRE.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 1004

Messieurs,

Par la lettre ci-jointe
en communication, le Sieur
Kasper, offre en don, au Gouvernement,
pour les collections du Musée
royal de sculpture, deux œuvres
d'art statuaire. La première,
et représentant l'un l'Avare,
et l'autre un buste d'un peintre
contemporain.

J'ai l'honneur de vous
prier

Si la Commission du
Musée royal de sculpture.

Je prie de vouloir bien me
faire connaître si il y a lieu
d'accepter cette offre.

Agnez, Missions,
l'assurance de ma considération
distinguée.

Le Ministre P. S. Antenne,
Alfred Dumas

Copie

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N^o 1004

Monsieur le Ministre

Les œuvres artistiques, par le fait que dans leur ensemble elles reflètent l'esprit et les tendances de l'époque où elles furent conçues, servent avec la littérature, de base pour reconnaître le caractère d'une société dans le temps passé, et c'est aux Musées qu'est dévolue la mission de recueillir et de conserver dans ce but, ces éléments précieux. Sous ce rapport l'art contemporain ne laissera rien à désirer, car déjà dans nos galeries nationales brillent un grand nombre d'œuvres exécutées par des maîtres modernes doués d'une imagination aussi féconde et variée que leur talent d'exécution est rare. Les ouvrages de certains d'entre eux, surtout, pour la raison qu'ils rappellent d'une manière toute spéciale les idées de notre temps, méritent d'être transmis à la postérité. Ainsi peuvent être considérées, dans la peinture, les œuvres de Thierry, et dans la sculpture, celles de Van Hove.

Notre musée possède quatre des œuvres remar-
quables de ce dernier artiste, mais il existe un travail
qui résume surtout le caractère et l'esprit de Van Hove

et un autre qui prouve combien la sculpture monu-
mentale lui aurait été familière. Le premier est la
statue l'Avarice; le second, un buste (de M.
Ruytenbrouwer,) pour lequel un peintre contem-
porain et ami de l'artiste a servi de modèle. Ces deux
œuvres forment avec celles que le Musée possède de
lui, ce que Van Hove a produit de mieux.

Les considérations qui précèdent me portent,
Monsieur le Ministre, à offrir à notre Musée ces
deux ouvrages.

Je serai heureux si Monsieur le Ministre, partage-
ant mes idées, veut bien m'accorder l'autorisation
nécessaire qui fait l'objet de ma demande, et dans
cet espoir, je le prie de croire aux sentiments respectueux
de celui qui a l'honneur d'être

Son très humble et très-
obéissant serviteur.

(Ligné) Rayson

Pharmacien, rue du Chemin De
Fer 46.

S^r Jonckheer - Nooij
13 Mai 1866